CONTRAT DE FILIÈRE FORÊT BOIS
AUVERGNE RHÔNE-ALPES 2019 – 2022

Engagement de principe en faveur du contrat de filière
le 11 septembre 2019
à Lyon

Pour l'Etat,
par le Préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes,
M. Pascal MAILHOS

Pour le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes,
par son Vice-Président, délégué à la sécurité, aux partenariats internationaux, à la chasse et à la pêche, aux aéroports et zones aéroportuaires, à la forêt et au bois, M. Philippe MEUNIER

Pour l'interprofession régionale Fibois AuRA,
par son Président,
M. Jean GILBERT

CONTRAT DE FILIÈRE FORÊT BOIS
AUVERGNE RHÔNE-ALPES 2019 – 2022

1 – QU'EST-CE QU'UN CONTRAT DE FILIÈRE ?

- Un Contrat de filière répond aux besoins des entreprises d'une filière économique recensés lors de phases de concertation.
- Il permet de définir une série d'actions dont les objectifs répondent aux axes stratégiques identifiés collectivement.
- La signature de ce type de contrat formalise l'engagement réciproque des partenaires à mener les actions définies conjointement.

IL A POUR OBJECTIF DE :

- Rassembler les professionnels et les partenaires institutionnels et techniques autour d'une stratégie de développement de la filière partagée.
- Renforcer la compétitivité de la filière en région.
- Conforter son potentiel d'innovation, de création de valeur ajoutée et d'emplois.
- Valoriser la ressource forestière et les territoires.

IL DOIT INDIQUER :

- Les grandes orientations (ou axes stratégiques globaux poursuivis à long terme).
- Les objectifs prioritaires (points répondant aux grandes orientations choisies avec les professionnels).
- Les actions prioritaires (actions concrètes répondant aux objectifs prioritaires).
- La gouvernance, l'animation et le suivi du Contrat.

Le **Contrat de Filière Forêt Bois AuRA** a été co-construit par l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes et les professionnels de la filière réunis au sein de leur interprofession Fibois AuRA, et des 6 interprofessions territoriales.

Ce contrat de filière, élaboré pour une durée de 3 ans, avec une très forte orientation économique, définit les actions à mener pour renforcer la compétitivité des entreprises et pour assurer un développement structuré et cohérent de la filière en lien avec les attentes des marchés.

Il a été construit en complémentarité et en cohérence avec le **Programme Régional Forêt Bois**. Ce dernier, élaboré par les membres de Commission Régionale de la Forêt et du Bois sous l'égide de l'Etat et de la Région Auvergne Rhône-Alpes, vise à définir les nouvelles orientations stratégiques opérationnelles de la politique forestière régionale, au travers d'un plan d'action à long terme, avec un horizon à 10 ans.

2 – UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR UN CONTRAT DE FILIÈRE CO-CONSTRUIT

Afin de répondre pleinement aux enjeux des marchés et aux besoins des professionnels, ce contrat de filière a été élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (partenaires institutionnels, collectivités territoriales, organisations professionnelles, entreprises), selon une démarche collaborative d'analyse stratégique innovante.

UNE MÉTHODOLOGIE COLLABORATIVE

Ce contrat de filière est l'aboutissement d'une phase de concertation de près d'un an, menée en 3 phases successives :

- **Co-construction de la démarche et Elaboration d'un scénario de développement stratégique - *Septembre / Novembre 2018*** – Après une phase d'étude de contexte, afin de décrypter les documents de planification existants (PRFB en cours d'élaboration, Plan Région, CSF national, etc.) et sonder quelques acteurs-clés de la filière, un Groupe de Travail collaboratif réunissant des membres du conseil d'administration de Fibois AuRA, et les interprofessions territoriales, a élaboré, le 8 novembre 2018, le schéma directeur de la concertation et réalisé une analyse stratégique de la filière, aboutissant à la détermination d'un scénario de développement stratégique.

- **Identification des besoins des territoires et Recueil et priorisation des propositions – *Novembre 2018 / Février 2019*** - Huit ateliers territoriaux de concertation, rassemblant près de 200 professionnels, ont été organisés en décembre 2018 et janvier 2019, répartis sur l'ensemble du territoire régional. L'analyse stratégique et le scénario de développement ont été présentés, discutés, enrichis ; 150 propositions d'actions permettant de répondre aux besoins des entreprises et d'atteindre les objectifs fixés collectivement ont été recueillies. Après un travail de recoupement et de synthèse, 19 actions ont été soumises à une large consultation Internet en février / mars 2019, afin de déterminer les actions prioritaires et de recueillir de nouvelles propositions. 109 participants ont priorisé les actions et 44 idées d'actions complémentaires ont été récoltées, portant à près de 200 le nombre de contributions totales à cette phase de concertation élargie.

- **Concrétisation du contrat de filière – *Mars / Septembre 2019* -** Un 2ème Groupe de Travail collaboratif réunissant, le 26 mars 2019, des membres du conseil d'administration de Fibois AuRA, et les interprofessions territoriales, a synthétisé l'ensemble des contributions et validé les 7 actions à inscrire au contrat de filière. Des réunions techniques ont permis d'élaborer 7 fiches actions opérationnelles déclinant les grands objectifs fixés lors de la concertation. Un Comité technique réunissant les services de l'Etat et de la Région AuRA concernés a permis, le 6 juin 2019, de réaliser une évaluation financière et technique de ces 7 actions et de valider ainsi le contenu de ce contrat de filière.

Le contrat de filière finalisé est signé lors de la CRFB du 11 septembre 2019, en présence de l'ensemble des acteurs concernés.

UNE STRATÉGIE PARTAGÉE

Cette démarche participative a permis d'aboutir à une stratégie partagée, socle des 7 actions composant ce contrat de filière, s'articulant autour de 4 étapes clés.

ETAPE 1 – Une analyse de l'attractivité des 10 domaines d'activités stratégiques (DAS) identifiés, pour répondre au mieux aux attentes et à l'évolution des marchés

Quels DAS ?	Quelle attractivité ?	Pourquoi ?
DAS 1 **Construction Bois / Ossature / Charpente**	+ +	***Fort potentiel avec croissance de la demande***
DAS 2 **1ère transformation (scieries)**	+ +	***Abondance de la ressource locale à transformer sur place*** *(gros bois, sapins) et* ***tissu existant de primo-transformateurs***
DAS 3 **Bois énergie**	+	***Valorisation petits bois + Utilisation bois local + Présence de connexes de scieries + Existence d'un écosystème dynamique*** *mais* ***attention*** *à la compétition des usages et au risque de marché saturé*
DAS 4 **Menuiserie**	+	***Fort potentiel + Produit à forte valorisation*** *mais faible utilisation du* ***bois local*** *et marché de renouvellement donc à* ***maturité***
DAS 5 **Aménagement intérieur / Agencement / Ameublement**	+	***Fort potentiel pour la valorisation d'essences à faibles débouchés*** *(feuillus / sapins)*
DAS 6 **Exploitation / Mobilisation**	+	***Marché qui va tirer la filière mais Traité par le PRFB + Enjeux forts de Compétences*** *(=> Formation) +* ***Recrutement*** *(=> Attractivité métiers)*
DAS 7 **Chimie verte**	+ ?	***Potentiel mais risques et problème ressource => Rentabilité aléatoire + Enjeu innovation***
DAS 8 **Gestion / Sylviculture**	+	***Potentiel mais Marché de niche + Traité par PRFB***
DAS 9 **Emballages / Palettes**	+	***Marché avec volumes importants mais valorisation faible***
DAS 10 **Trituration**	-/+	***Marché international où la filière AuRA est peu positionnée + Menaces mais volumes importants et utilisation du bois local***

ÉTAPE 2 - La détermination de la position concurrentielle de la filière forêt - bois AuRA sur les facteurs-clés de succès (FCS) identifiés comme indispensables à maitriser pour gagner en compétitivité sur les marchés

DES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS LIÉS AUX ...
... PERFORMANCES DES PRODUITS BOIS

		POSITION CONCURRENTIELLE
FCS 1	**Capacités d'innovation** => Ex Construction Bois : Isolation thermique par l'extérieur, composants, préfab en intérieur => Ex Ameublement / Agencement : Acoustique / connectés / domotique + Auto-construction	-
FCS 2	**Valorisation de la matière** => Ex 1ère transfo : Scanner (tri) + Informatisation	0
FCS 3	**Valorisation et développement de produits à faible émission de CO2** => Ex Bois énergie : Maitrise des normes d'émission => Ex Ameublement / Agencement : Promouvoir l'intérêt du bois brut en intérieur	-
FCS 4	**Existence de projets exemplaires pour montrer notre savoir-faire** => Ex Bois Construction : Bâtiments démonstrateurs (conception 3D, grande envergure)	+
FCS 5	**Garantie qualité grâce à des labels** => Ex Bois énergie : CBQ+, RABB, ABB, Propellet	+
FCS 6	**Performances spécifiques (thermique et acoustique, design)** => Ex menuiserie : Finition Naboco, marque collective régionale Procim'up => Ex Ameublement / Agencement : design en plein essor	*Potentiel...* ++ / *...Réalité* 0

DES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS LIÉS À...
... LA PERCEPTION DU MATÉRIAU BOIS

		POSITION CONCURRENTIELLE
FCS 7	**Visibilité auprès des MOE des potentialités des essences et savoir-faire locaux** => Ex : Feuillus / sapins pour l'ameublement, l'aménagement intérieur et l'agencement	- -
FCS 8	**Développement, actualisation et diffusion des labels de construction bois** => Ex : Intégration des fenêtres en bois dans les labels E + C / FDES	-
FCS 9	**Promotion des solutions bois** => Ex Bois énergie : Réseaux de chaleur / chaufferies / cogénération	0
FCS 10	**Réglementation incitative / Lobbying national** => Pour aller vers une société économe en carbone	0
FCS 11	**Potentiel de développement des marchés** => Ex : granulés + menuiserie + construction bois => Développer veille marchés + promotion communication	+
FCS 12	**Valorisation des atouts écologiques du matériau bois** => Ex : Matériau renouvelable, recyclable + Stockage du carbone + Economie circulaire + Notion de bien-être	*Potentiel...* ++ / *...Réalité* -

DES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS LIÉS À ...
... LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE

		POSITION CONCURRENTIELLE
FCS 13	**Capacités d'investissement pour adapter l'outil de production face à l'évolution de la demande** => Ex : Séchage + Autres produits transformés + Matériels + Besoin d'accompagnement des entreprises	- -
FCS 14	**Approvisionnement en bois local** => Développer liens Amont / Aval	- -
FCS 15	**Sécurisation de l'offre face à l'inadéquation ressource / débouchés** => Ex : Approvisionnement en quantité & qualité + Contractualisation + Gros bois / Sapins / Feuillus + Prix matière juste	-
FCS 16	**Maitrise de l'emploi et des compétences / Personnel qualifié** => Ex : Développer l'attractivité de nos métiers + Formation + Aller vers l'industrialisation	-
FCS 17	**Développement d'une compétitivité collective** => Organiser une filière compétitive économiquement, qui coopère	-
FCS 18	**Pérennité des ETF / Transformateurs** => Enjeux de qualité de service + rémunération + reconnaissance	0
FCS 19	**Présence d'un écosystème dynamique** => Ex menuiserie : Centre technique Ceribois, Ecole ENIS, ECAM, MFR => Ex bois énergie : Comité stratégique réunissant tous les acteurs de la filière BE	+ +

ÉTAPE 3 - La définition d'un scénario de développement stratégique, cap donné à la filière pour les 3 prochaines années

Scénario de développement stratégique issu de la concertation

1 ENJEU

- ✓ Que le bois puisse contribuer pleinement à aller vers une **société décarbonée**

2 MOTS D'ORDRE

- ✓ Assurer la **complémentarité** des usages
- ✓ Etre **pragmatique**

2 LEVIERS TRANSVERSAUX

- ✓ La **sensibilisation** aux atouts du bois et la **pédagogie** sur la récolte et la sylviculture
- ✓ La **formation** et la **promotion des métiers** de la forêt et du bois

3 OBJECTIFS PRIORITAIRES

- ✓ Améliorer la **qualité** et l'**adéquation** aux demandes des marchés
- ✓ Créer des **emplois**
- ✓ Prendre en compte les spécificités des **territoires**

ÉTAPE 4 - La détermination de 7 actions, permettant d'améliorer la position concurrentielle de la filière sur les facteurs-clés de succès incontournables

- **4 actions pour développer les marchés**
  - ⇨ **Action PRESCRIPTION** – Renforcer la prescription bois (construction bois et bois énergie)
  - ⇨ **Action INNOVATION** – Favoriser l'innovation et les projets collaboratifs
  - ⇨ **Action PÉDAGOGIE** – Assurer, sur le terrain, la pédagogie de la récolte forestière et des atouts des produits bois
  - ⇨ **Action CARBONE** – Valoriser l'argument carbone pour la filière et développer les FDES (Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire)

- **3 actions pour accompagner les entreprises**
  - ⇨ **Action ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS** – Renforcer l'attractivité des métiers, assurer la montée en compétences de la main d'œuvre
  - ⇨ **Action MODERNISATION** – Assurer la modernisation des entreprises et leur pérennité
  - ⇨ **Action ETF** – Soutenir les entreprises de travaux forestiers et les transporteurs

3 – LA GOUVERNANCE DU CONTRAT DE FILIÈRE FORÊT-BOIS

La gouvernance du contrat de filière est assurée de manière tripartite par l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'interprofession Fibois AuRA.

UNE INTERPROFESSION QUI ANIME LA FILIÈRE

A travers ses actions et ses missions, l'interprofession régionale définit une stratégie afin de développer durablement à la fois les emplois et l'activité des entreprises en région tout en œuvrant à la valorisation des forêts, des produits qui en sont issus et des territoires.

L'interprofession est une structure neutre, impartiale, qui décide et agit pour le développement de tous les secteurs de la filière, avec pour ambitions :

- Le rassemblement de tous les acteurs de la forêt et du bois
- La coopération entre les différents maillons de la filière
- Le partage, l'écoute et la concertation
- Le développement économique, tout en intégrant les enjeux sociaux et environnementaux portés par la filière
- L'efficience des moyens
- La volonté d'innover

L'interprofession doit avoir un rôle de pilote et de garant de la stratégie régionale de la filière

⇨ Pour que les professionnels s'approprient l'outil et soient pro-actifs.
⇨ Pour donner de la cohérence et de la lisibilité à l'ensemble de la filière.
⇨ Pour faciliter les relations avec les entreprises et les partenaires techniques et financiers.

L'INTERPROFESSION S'ATTACHERA PLUS PRÉCISEMENT À :

Définir une stratégie et piloter la filière
- Être le garant du respect de la bonne réalisation du contrat de filière engagé
- En assurer la promotion et favoriser son appropriation par l'ensemble des acteurs concernés
- Préparer la suite du contrat de filière

Structurer
- Fédérer et structurer la filière forêt-bois
- Être le lieu d'échanges et de coordination de la filière
- Être reconnue par tous les acteurs de la filière et les mobiliser
- Accompagner les projets structurants de la filière

Représenter
- Représenter la filière forêt-bois et défendre ses intérêts
- Être le porte-parole de la filière
- Être le portail d'entrée et le facilitateur de la filière

Observer, informer, alerter
- Anticiper, assurer une veille technique et diffuser l'information pour apporter les éclairages nécessaires
- Être à l'écoute des besoins et des enjeux de la filière

Ce rôle global et transversal d'animation de la filière est essentiel à l'émergence de nouveaux projets sur les territoires, en lien avec les interprofessions territoriales (Rhône-Alpes) et comités territoriaux (Auvergne) en charge de l'animation de proximité.

LE SUIVI DU CONTRAT DE FILIERE

Un **comité de suivi** du contrat de filière sera mis en place. Il se réunira 1 à 2 fois par an.

Il sera composé :
- Des représentants de la Région, de l'Etat et de l'Interprofession régionale
- Des représentants des interprofessions territoriales, des comités territoriaux et des organisations professionnelles
- Des pilotes des actions, tels que définis dans les fiches actions annexées au contrat de filière.

Il devra :
- Suivre l'état d'avancement et de réalisation des actions
- Suivre l'évolution des indicateurs retenus
- Réajuster si nécessaire
- Présenter annuellement les travaux du contrat de filière à la CRFB
- Evaluer les résultats et préparer le prochain contrat de filière

L'animation du contrat de filière sera assurée par Fibois AuRA qui aura pour mission de :
- Relancer régulièrement (1 fois par trimestre) les pilotes de chaque action pour assurer un suivi précis, impulser une dynamique et faire le lien entre les différentes actions, en veillant à créer des synergies et optimiser les phases de réalisation.
- Élaborer une grille d'évaluation et de suivi de chaque action, ainsi qu'un état d'avancement synoptique de l'ensemble du contrat de filière, en termes de calendrier et d'indicateurs financiers, avec un suivi en % de l'état d'avancement du contrat de filière, et compléter ces documents en amont des réunions du Comité de suivi.

- Programmer les réunions du Comité de suivi 1 à 2 mois en amont, pour laisser le temps aux pilotes de faire le point sur leur action et trouver une date qui convienne à tous.
- Proposer un ordre du jour, qui sera amendé et validé par l'ensemble des membres du comité de suivi.
- Préparer les documents de suivi, en collaboration avec les pilotes des actions, qui seront présentés à la réunion.
- Animer la réunion et répartir la parole entre les pilotes des actions et l'ensemble des membres du Comité de suivi.
- Rédiger le relevé de décision de chaque réunion du comité de suivi.

4 – LA DÉCLINAISON TERRITORIALE DU CONTRAT DE FILIÈRE

Le développement de la filière forêt bois contribue à la valorisation des territoires à travers :

- L'intégration de la forêt comme un élément de développement des territoires :
  - dans les réflexions stratégiques, au même titre que les activités agricoles, industrielles, de service ;
  - dans les réflexions et dispositifs environnementaux des territoires.
- La création et la pérennisation des emplois locaux et non délocalisables situés en partie sur des territoires ruraux.
- La promotion des circuits courts (ressource récoltée, transformée et mise en œuvre localement).

Une bonne articulation et une cohérence seront recherchées avec les démarches engagées au niveau des territoires à la fois supra régionaux (en lien avec les politiques de massifs) et infra régionaux (les Chartes Forestières de Territoire, les Plans de Développement de Massif, les missions départementales bois énergie … pourront être des relais locaux pour le déploiement des actions de ce contrat de filière).

L'ensemble des actions du contrat de filière seront donc menées en synergie avec les acteurs des territoires. Afin de faciliter ces synergies, **une Conférence des porteurs de projets de la filière forêt-bois** sera mise en place. Elle permettra de faciliter l'émergence de projets collaboratifs et de renforcer la mise en œuvre des actions du contrat de filière, en favorisant optimisation et mutualisation.

Par ailleurs, des **démarches de présentation détaillée du contrat de filière** seront menées, à la suite de sa signature, sur le territoire régional, en collaboration avec les acteurs de la filière forêt bois concernés localement, afin de favoriser son appropriation par l'ensemble des professionnels et partenaires de la filière, d'élargir son champ d'intervention, de favoriser l'émergence de synergies, de créer du lien entre les actions et les acteurs.

CONTRAT DE FILIÈRE FORÊT BOIS
AUVERGNE RHÔNE-ALPES 2019 – 2022

FICHES-ACTIONS

7 actions permettant d'améliorer
la position concurrentielle de la filière
sur les facteurs-clés de succès incontournables

- **4 actions pour développer les marchés**
  - ⇨ **Action PRESCRIPTION** – Renforcer la prescription bois (construction bois et bois énergie)
  - ⇨ **Action INNOVATION** – Favoriser l'innovation et les projets collaboratifs
  - ⇨ **Action PÉDAGOGIE** – Assurer, sur le terrain, la pédagogie de la récolte forestière et des atouts des produits bois
  - ⇨ **Action CARBONE** – Valoriser l'argument carbone pour la filière et développer les FDES

- **3 actions pour accompagner les entreprises**
  - ⇨ **Action ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS** – Renforcer l'attractivité des métiers, assurer la montée en compétences de la main d'œuvre
  - ⇨ **Action MODERNISATION** – Assurer la modernisation des entreprises et leur pérennité
  - ⇨ **Action ETF** – Soutenir les entreprises de travaux forestiers et les transporteurs

Fiche Action - *PRESCRIPTION*

Nom Action : RENFORCER LA PRESCRIPTION BOIS (CONSTRUCTION BOIS ET BOIS ÉNERGIE)

Objectifs :

- *Coordonner les actions prescriptions existantes.*
- *Augmenter la part du bois local dans la construction, la réhabilitation et dans le mix énergétique, notamment en utilisant le levier de la commande publique.*
- *Sensibiliser de plus en plus de prescripteurs (MOE) sur les atouts du bois dans la construction (et notamment dans le tertiaire, marché où le bois a fait toutes ses preuves) et comme source d'énergie.*
- *Créer une boite à outils partagée Prescription Bois construction et Bois énergie (argumentaires, retours d'expériences, à partir notamment du prix régional construction bois, projets exemplaires, etc.).*
- *Créer et animer un réseau d'ambassadeurs.*
- *Mettre en place une stratégie de communication adaptée.*

Descriptif de l'action :

- **Sensibiliser et former** la MOA publique (élus + techniciens), la MOA privée (promoteurs et bailleurs sociaux), la MOE, les ambassadeurs (personnes référentes dans des structures telles que agence locales de l'énergie, parcs naturels régionaux, agents de collectivités, association en lien avec les publics privés et publics), les futurs prescripteurs (MOE).
- **Transmettre tous les outils** nécessaires à la bonne appropriation des connaissances et des messages visant à augmenter la part du bois local dans la construction ou dans le mix énergétique.

Cibles / Bénéficiaires de l'action :

- MOA publique (élus, techniciens, agents collectivités)
- MOA privée (promotion, particuliers, secteurs agricoles et industriels)
- MOE (architectes, Architectes des Bâtiments de France, ingénieurs génie civil, bureaux d'études / de contrôle, économistes),
- Entreprises : constructeurs /métiers du bâtiment
- Ambassadeurs (techniciens PNR, ADIL, ALEC, EIE, CAUE, UDAP, VAD, cluster éco-énergie, réseaux professionnels, compagnons)
- Futurs prescripteurs (étudiants archi GC / intérieur, ingénieurs GC / thermique, urbanistes, etc.)

Modalités et calendrier :

Etape préalable - Mise en réseau et animation des actions prescriptions Bois Construction existantes pour mutualiser, optimiser et valoriser les actions de chacun (Fibois et IT/ Cofor / Bois des Alpes / BTMC / Bois Qualité Savoie / AOC Chartreuse / AOC Jura) ***(T4 2019)***

- Organisation d'une réunion téléphonique préalable entre les Présidents des différentes structures concernées
- Organisation d'une réunion de coordination par les financeurs (Etat / Région).

Etape 1 - Sensibiliser et assurer la montée en compétences des prescripteurs *(sur la durée du contrat)*

- Créer et mettre à disposition des prescripteurs une « boîte à outils » en faveur du bois : argumentaires, retours d'expériences (s'appuyer sur l'outil créé par Cap Rural et le panorama bois), liste des bureaux d'étude fiables, etc.
- Organiser des visites de chantiers, d'entreprises, de réalisations (bâtiments et chaufferies), et permettre le partage d'expériences.
- Proposer des formations (initiation et perfectionnement) sur le bois construction et sur le bois énergie.
- Compléter les ressources pédagogiques existantes, en construction ou en énergie, et les promouvoir auprès des centres de formation.

Etape 2 - Créer et animer un réseau d'ambassadeurs *(2020 et années suivantes)*

- Définition des critères d'engagement de ces ambassadeurs, élus et/ou techniciens,
- Proposer à ces ambassadeurs un kit pédagogique, échanger avec eux pour compléter les arguments en faveur du bois (lien avec les outils d'urbanisme).
- Réunir régulièrement ce réseau afin de leur apporter de plus amples informations et leur permettre d'échanger leurs expériences.
- Valoriser le réseau d'ambassadeurs au travers d'outils de communication

Etape 3 - Accompagner la maîtrise d'ouvrage *(2020 et années suivantes)*

- Appui technique dans la rédaction de cahiers des charges pour favoriser le bois et le bois local soit par les certifications, soit par les systèmes constructifs,
- Développer des filières en circuit court (communes, EPCI, Département) pour la valorisation énergétique des déchets bois

Etape 4 - Renforcer la place du bois par un soutien accru des Collectivités territoriales *(2020 et années suivantes)*

- Bonification de 10 à 15% dans les appels d'offre pour construction passive / utilisation du bois local (certifications et / ou marques)
- Flécher les aides sur les modes constructifs favorisant le bois local
- Augmenter les subventions pour les bâtiments industriels et agricoles en bois

Budget annuel et financement / Dispositifs financiers mobilisables :

- 1,3 M€ / an
- Financement Ademe + Région + Europe (dispositifs Massifs) + FBF + Etat (DREAL / DRAAF) + OPCA

Objectifs quantitatifs et Indicateurs de suivi (/an) :

- 10 ambassadeurs / an / département
- 1 intervention dans les 4 écoles d'architecture et dans 3 écoles d'ingénieurs / bois énergie ou construction,
- Modules de formation réalisés : 100 journées stagiaire / an
- 50 évènements construction-réhabilitation / an + 4 évènements bois énergie

Partenaires à mobiliser :

- Interprofessions territoriales + COFOR + PNR + ADIL + ALEC + Ecoles d'architectes + Ecoles d'ingénieurs + EIE + CNPT
- Filière ameublement

Pilote : Fibois AuRA

Fiche Action – *INNOVATION (en collaboration avec Xylofutur)*

Nom Action : FAVORISER L'INNOVATION ET LES PROJETS COLLABORATIFS

Objectifs :

- ***Utiliser l'innovation et les projets collaboratifs comme levier pour :***
  - ***développer la valorisation des essences locales,***
  - ***accroitre la valeur ajoutée dans les entreprises,***
  - ***développer les marchés.***

Descriptif de l'action :

- **Favoriser les liens interprofessionnels et inter-filières** : par une animation de proximité et des relations inter-filières (plastique, agriculture, design…)
  - Créer des synergies entre organismes de R&D et entreprises, grâce au pôle de compétitivité Xylofutur, et au travers d'une Commission Innovation au sein de Fibois AuRA, et la porter à connaissance (communication + 1 événement annuel), susciter des projets collaboratifs recherche/entreprises,
- **Instaurer un appel à projets** Innovation permanent, éventuellement sur des thématiques spécifiques à fort potentiel :
  - Remplacer les produits de traitement et colles par des **matériaux biosourcés** ou de nouveaux traitements naturels
  - Développer de **nouvelles utilisations du bois** (bois déchiqueté en isolation, compost à base de bois, chimie verte…)
  - Valoriser le **sapin pectiné** et les **gros bois**
  - Valoriser les **feuillus**
  - Créer de nouvelles **solutions préfabriquées** industrialisées et des **produits bois d'ingénierie** (CLT)
  - Développer de nouveaux modes de **séchage** (mutualisation, complémentarité bois énergie/bois construction)
- **Organiser les Trophées de l'Innovation**

Cibles / Bénéficiaires de l'action :

- Toutes les entreprises de la filière forêt - bois

Modalités et calendrier :

Etape 1 – Tisser des liens interprofessionnels *(dès 2019)*
- Organiser 2 événements / an / département par les interprofessions départementales et les comités territoriaux, afin de faire émerger des projets collaboratifs

Etape 2 – Animer une Commission Innovation au sein de Fibois AuRA *(dès 2019) avec l'appui de Xylofutur*
- Réunir tous les organismes de R&D de la filière bois
- Organiser 2 réunions / an
- Assurer le porter à connaissance via une rubrique Innovation dans la newsletter + site Internet + Mention Bois
- Organiser un événement annuel, tourné vers l'extérieur pour assurer le rayonnement des démarches entreprises

Etape 3 – Soutenir les initiatives au travers d'un appel à projets permanent *(2020-2022)*
- Organiser 4 comités de sélection / an
- Instaurer un financement à 80% des frais immatériels
- Instaurer un bonus pour les projets collaboratifs labellisés par Xylofutur, intra ou extra-filières + pour les projets valorisant les essences locales
- Thèmes : nouveaux débouchés, nouveaux produits, nouveaux usages, nouveaux process, marketing innovant, et produits plus respectueux de l'environnement

Etape 4 – Accompagnement des porteurs de projets
- Accompagnement au dépôt à labellisation des projets par le pôle Xylofutur
- Accompagnement à l'ingénierie de projets collaboratifs par Xylofutur sur toute la chaine de valeur de la filière
- Identification de financements publics pour l'innovation, et diffusion des appels à projets concernant la filière

Etape 5 – Organiser les Trophées de l'Innovation *(2022)*
- Mettre en valeur les innovations les plus exemplaires

Budget annuel et financement / Dispositifs financiers mobilisables :

- Appels à projets : 400.000 € / an
- Fibois AuRA : 20.000 € / an (animation Commission Innovation) + organisation d'un évènement 5000 €
- Trophées Innovation : 20.000 € en 2022
- Xylofutur : Animation réseau R et D et entreprises, accompagnement à l'ingénierie : 60 k€/2019-2020, 100 K€ / an à partir de 2021

Objectifs quantitatifs et Indicateurs de suivi (/an) :

- 10 projets Innovation / an
- 1 événement annuel

Partenaires à mobiliser :

- Interprofessions départementales
- Grandes écoles
- INRA + FCBA + Céribois + Pôles de compétitivité, en particulier Xylofutur

Co-Pilotes : Fibois AuRA & Xylofutur

Fiche Action - *PÉDAGOGIE*

Nom Action : **ASSURER, SUR LE TERRAIN, LA PEDAGOGIE DE LA RECOLTE FORESTIERE ET DES ATOUTS DES PRODUITS BOIS**

Objectifs :

- *Favoriser l'acceptabilité de la récolte en recréant du lien entre la ressource et les habitants.*
- *Assurer la cohérence des messages en relayant les actions de communication nationales sur les territoires.*
- *Lutter contre les idées reçues en retravaillant les messages génériques, avec une approche marketing et des outils innovants.*

Descriptif de l'action :

- **Organiser des animations sur le terrain autour de la récolte forestière** (Vis ma vie de bucherons, visite de parcelles en gestion durable, chantiers de replantation, etc.) pour assurer la pédagogie des essences, de la multifonctionnalité de la forêt (dans le temps-un même espace pour servir à un usage récréatif à un moment, à un usage économique à un autre), de la nécessité de l'entretien et de la gestion durable.
- **Mettre en place des panneaux de chantiers forestiers pédagogiques** expliquant la nécessité de l'entretien de la forêt et des coupes, la destination des bois récoltés.
- **Etre le relais sur le territoire, en continu, des messages de communication nationaux** auprès du grand public lors d'événements génériques ou thématiques emblématiques (Journée Internationale de la Forêt, Semaine de l'industrie, Salons Bois, etc.)
- **Retravailler les argumentaires** :
  - **Donner du sens** : mieux valoriser les atouts écologiques du bois et les services rendus par la forêt => faire du consommateur final un allié, qu'il demande du bois => utiliser le boulevard actuel de la transition écologique + S'appuyer sur la notion de fierté : bois = matériau noble et design / atout circuit court = fierté bois local + valoriser les bâtiments bois en nombre de jours de croissance de la forêt auralpine et non en mètres cubes
  - **Lutter contre les idées reçues** : Construction bois (cf action prescription) / Bois énergie => qualité de l'air : utiliser indice BIOM + particules pas CO_2 + comparer avec chauffage gaz / Déforestation : valoriser labellisation gestion durable PEFC/FSC
  - **Vulgariser avec des messages chocs** : « Le bois, ça ne bouge pas ! » / « Déforestation : en Amazonie, pas ici ! » / « Mieux vaut une forêt qui pousse qu'une forêt vieillissante qui dépérit ! » / « Se chauffer au bois, c'est écologique ! » / « Couper un arbre = un + pour l'environnement, un + social ! ».
  - **Valoriser les arguments création de valeur locale + efficacité énergétique + bilan carbone** (comparer avec autres matériaux).
- **Renouveler les outils et canaux de diffusion** : Privilégier les exemples concrets, les témoignages (Ex : bilan positif de la qualité de l'air dans la commune d'Aranc qui a mis en place un projet bois énergie) + Utiliser les formats vidéo / applis et les réseaux sociaux S'appuyer sur des leaders d'opinion.
- **Faire de la pédagogie auprès des journalistes** de la presse régionale pour avoir des articles et reportages / documentaires argumentés : fichier + dossier de presse percutant + contacts + réseau d'ambassadeurs d'entrepreneurs qui peuvent s'exprimer.

Cibles / Bénéficiaires de l'action :

- Grand public, en privilégiant les jeunes (écoles / collèges / lycées) et les habitants des territoires forestiers
- Mairies (relais)
- Journalistes presse régionale
- Associations environnementales / de protection de la nature

Modalités et calendrier :

Etape préalable - Constituer un Groupe de travail « Communication » ***(S2 2019)***
- Membres de Fibois volontaires + partenaires co-financeurs + acteurs du territoire.

Etape 1 - Déterminer une stratégie et un plan de communication selon les publics ***(T1 2020)***
- Affiner les objectifs + Préciser les cibles.
- Concevoir les messages + Déterminer les outils et actions

Etape 2 - Réaliser les outils et lancer les actions ***(T2 2020)***

Etape 3 - Evaluer les 1ères actions réalisées et ajuster le plan de communication ***(2021 / 2022)***

Budget annuel et financement / Dispositifs financiers mobilisables :

- 1 ETP au total dans les structures régionales
- Coûts externes : 100.000 € / an => 300.000 € pour 3 ans

Objectifs quantitatifs et Indicateurs de suivi :

- Nombre d'évènements organisés, de documents diffusés, de publics cibles touchés
- Evolution des indicateurs économiques de la filière : CA, emplois, entreprises, volumes de bois récoltés / transformés, etc.

Partenaires à mobiliser :

- Les acteurs du territoire : Cofor + CRPF + ONF (panneaux de chantiers forestiers) + PNR
- Les collectivités territoriales : Région AuRA + les grandes métropoles + les territoires intercommunaux
- Les administrations et organismes institutionnels concernés : rectorat, ADEME
- Les acteurs du tourisme : CRT + Offices de tourisme
- Les organisations professionnelles : Fransylva, associations d'ETF, FNB AuRA, coopératives, Sylv'Acctes….
- Les media
- Les élèves des centres de formation

Pilote : Fibois AuRA

Fiche Action - *CARBONE*

Nom Action : **VALORISER L'ARGUMENT CARBONE POUR LA FILIERE ET DEVELOPPER LES FDES**

Objectifs :

- ***Faire en sorte*** *que les entreprises de la filière soient prêtes techniquement pour se positionner favorablement dans le cadre de la RT2020 et disposent des outils et arguments pour bien communiquer, en :*
  - ***calculant et rendant incitatif*** *l'argument carbone, et la notion de cycle de vie complet du produit, y compris démontage / revalorisation fin de vie / matériau renouvelable ;*
  - ***accompagnant les entreprises*** *dans la rédaction des FDES.*

Descriptif de l'action :

- Former les équipes de l'interprofession à l'accompagnement individuel des entreprises sur ce sujet carbone / FDES.
- Sensibiliser et accompagner techniquement les entreprises de la filière sur l'argument carbone.
- Communiquer au sein de la filière, et à l'extérieur, en lien avec les instances nationales (FNB, CNDB, FCBA).

Cibles / Bénéficiaires de l'action :

- Cibles : MOA, MOE, entreprises
- Bénéficiaires : entreprises de la filière forêt-bois, ambassadeurs

Modalités et calendrier :

Etape préalable - Informer les administrateurs *(T3 2019)*

- Organiser un groupe de travail administrateurs de Fibois AuRA / Prescripteurs pour bien comprendre la réglementation E+ C- et les fiches FDES, faire l'état des lieux des travaux conduits avec la FNB et VAD, finaliser le plan d'actions de l'interprofession régionale.

Etape 1 - Former les équipes techniques *(2019-2021)*

- Organiser des formations internes techniques sur la collecte des données, l'accompagnement et le conseil auxs entreprises (choix des FDES collectives / individuelles) et sur la communication externe (vocabulaire carbone).
- Créer des outils adaptés (vidéo + papier) pour développer ces formations.

Etape 2 - Sensibiliser les entreprises *(2019-2020)*

- Organiser des réunions d'information avec interventions de prestataires externes, experts de l'argument carbone (en partenariat notamment avec la FNB).
- Elaborer et diffuser des outils de sensibilisation : synthèses, informations pédagogiques (notamment en format vidéo).

Etape 3 - Accompagner les entreprises *(2020-2022)*

- Accompagner et former les entreprises sur la rédaction des FDES et le vocabulaire de communication adapté en s'appuyant sur les outils créés.
- Diffuser les outils et faciliter leur utilisation (MOA / MOE / entreprises)

Budget annuel et financement / Dispositifs financiers mobilisables :

- 100 K€ / an
- Financement : ADEME + DREAL + Région + Codifab + FBF

Objectifs quantitatifs et Indicateurs de suivi (/an) :

- 12 réunions organisées et 80 entreprises touchées
- 30 entreprises accompagnées /an
- Supports de communication créés

Partenaires à mobiliser :

- DREAL
- Bois des Alpes
- VAD + FBR + CNDB + FNB + FCBA + Ordre des architectes
- Interprofessions territoriales
- CRPF (labellisation parcours bas carbone) + Sylv'Acctes

Pilote : Fibois AuRA

Fiche Action - *ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS*

- **Nom Action :** **RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS**
  ASSURER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DE LA MAIN D'ŒUVRE

Objectifs :

- *Promotion des métiers et de la filière : Inciter l'orientation professionnelle vers les métiers de la forêt et du bois, en améliorant notamment l'image des métiers et en ouvrant les entreprises aux élèves.*
- *Adapter l'outil de formation aux besoins des professionnels.*
- *Accompagner la stratégie RH des entreprises : sensibiliser à l'amélioration des conditions de travail (sécurité, santé, QVT).*
- *Ouverture de la filière à une plus grande diversité de publics.*

Descriptif de l'action :

- **Faire connaître la diversité des métiers répondant à des aspirations variées.**
  - ⇨ **Jeunes**
    - Interventions en établissements scolaires
    - Forum et salons
    - Visites d'entreprises (classes => organiser des circuits de visite d'entreprises)
    - Accueil de stagiaire en observation (entreprises).
    - Lien avec le dispositif VTE (Volontaires Territoriaux en Entreprises) des Territoires d'industrie (démarche gouvernementale pilotée par la Région AuRA)
    - Communication adaptée et modernisée : réseaux sociaux / vidéos
    - Promouvoir l'apprentissage
  - ⇨ **Sans emploi / en reconversion / réfugiés**
    - Visites d'entreprises (organiser des circuits de visite d'entreprises)
    - Forum Emploi
    - Montage de dispositifs spécifiques Formation
    - Partenariats avec les structures d'emploi et d'insertion
- **Faciliter l'adaptation des dispositifs de formation aux besoins des entreprises**
  - ⇨ **Organismes de Formation**
    - Concertations entre entreprises et organismes de formation
    - Création de ressources pédagogiques
- **Améliorer les conditions de travail.**
  - ⇨ **Entreprises**
    - Mise en place de partenariat ANACT / CARSAT / MSA
    - Communication vers les entreprises sur les thématiques sécurité / santé / QVT
    - Accompagnement des entreprises à la gestion RH : formations, aides au recrutement de personnes spécialisées, partage de postes, adaptation des pratiques managériales.

Cibles / Bénéficiaires de l'action :

- Jeunes en phase d'orientation
- Adultes sans emploi ou en reconversion + Salariés + Chefs d'entreprises
- Organismes de formation + Prescripteurs orientation

Modalités et calendrier :

Etape 1 - Identifier les acteurs / lien avec le contrat d'objectifs Emploi Formation en cours de rédaction (objectif : signature en février 2020)
- Prescription (rectorat, collèges, Pole Emploi, missions locales, etc.)
- Intervenants conditions de travail

Etape 2 - Sollicitation des entreprises *(2020)*
- Evaluation des besoins de recrutement et compétences attendues (analyse des ressources disponibles et enquête qualitative pour mieux cerner les besoins en main d'œuvre dans les entreprises)
- Accueil de stagiaires : recensement des entreprises d'accueil (par enquête) et diffusion aux collèges
- Modalités d'accueil : diffusion de la brochure « Liens écoles-entreprises »
- Développement de la construction bois hors site, afin de résoudre certains problèmes de recrutement et éviter les erreurs sur chantiers liées aux incompétences

Etape 3 - Concertation avec les organismes de Formation *(2020-2021)*
- Mise en jour d'un document de présentation de l'offre de formation et diffusion
- Montage de formation et/ou création de ressources pédagogiques (selon besoins)
- Etude préproductibilité d'une formation courte en scierie pour les demandeurs d'emploi

Etape 4 - Conduite collective d'actions entre centres de formation / entreprises (2020-2021)
- Organisation de rencontres

En continu - Participation aux forums métiers/emploi + organisations de visites d'entreprises (prescripteurs et demandeurs d'emploi)

Budget annuel et financement / Dispositifs financiers mobilisables :

- 300.000 € / an
- Financement Etat / Région / Départements

Objectifs quantitatifs et Indicateurs de suivi (/an) :

- 30 interventions en collèges / 20 classes en entreprises
- 12 forum et salons / 8 réunions prescripteurs
- 20 groupes de demandeurs d'emploi en entreprises / 6.000 entreprises informées sur les conditions de travail
- Films de promotion des métiers / encarts dans le guide ONISEP « après la troisième »

Partenaires à mobiliser :

- OPCO + Branches + Rectorat / DRAAF (enseignement agricole) + Missions locales + Pôle Emploi + CIO + CARSAT + ANACT + Pôle Travail de la DIRECCTE + BPI + VTE = Volontaire Territorial en Entreprises des Territoires d'industrie)
- Interprofessions territoriales + Départements

Co-Pilotes : Fibois AuRA & Via Compétences

Fiche Action - *MODERNISATION*

Nom Action : **ASSURER LA MODERNISATION DES ENTREPRISES ET LEUR PÉRÉNNITÉ**

Objectifs :

- *Disposer au sein de la filière d'un tissu d'entreprises doté d'un outil de production compétitif adapté aux marchés et évolutif.*
- *Créer un réseau d'aide et de conseil pour accompagner les entreprises (notamment les TPE/PME) dans leur stratégie industrielle.*
- *Mettre en place des systèmes de financement alternatifs.*
- *Susciter la coopération entre entreprises autour de projets d'investissement fédérateurs.*
- *Connaître et faire connaître les débouchés grâce à des études de marchés commerciales et marketing.*

Descriptif de l'action :

- **Renforcer l'ingénierie d'appui** à la modernisation des entreprises, avec mise en place d'un réseau de spécialistes : process, numérique (échange de données informatisées), ingénierie, juridique, financier, marketing et commercial, mécanisation (process et matériel), etc. et **assurer son financement pour les entreprises** (Etat, Région, Département).
- **Cibler en particulier les TPE / PME** : Favoriser la concrétisation de nouveaux projets de valorisation du bois : aides pour les études, pour un chargé de projet, pour les tests/essais… + Ouvrir l'AAP Innovation Bois aux TPE + Simplifier les dossiers de subventions + Proposer des formations de gestion à l'installation, de recrutement, de management (cf fiche Attractivité des métiers).
- **Créer un guichet unique pour la cession/reprise d'entreprises** : accompagnement du vendeur (estimation de l'entreprise, modalités de vente, ciblage d'acquéreurs, etc.), mise en relation/appui à l'acheteur (conseils techniques, juridiques, commerciaux).
- **Favoriser les financements alternatifs** : campagnes de communication pour des financements alternatifs sur Internet/crowdfunding, auprès de business angels, par le sponsoring ou au travers d'aides nouvelles (prêts à taux 0), dispositifs de financement des stocks.
- **Favoriser la mutualisation** : avoir une connaissance fine des entreprises, et de leur stratégie à moyen terme, pour les orienter les unes vers les autres quand les projets de modernisation convergent et se complètent, organiser des rencontres de proximité afin de renforcer l'inter-connaissance au sein de la filière.
- **Centraliser les études de marchés**, **voire en réaliser en cas de besoin,** et les faire connaître aux entreprises quand il s'agit de marchés potentiellement attractifs. Ex : Habitat individuel construction / Habitat individuel rénovation / Carrelets en bois local / Produits en bois recyclé et filière revalorisation fin de vie / Immobilier de montagne et rénovation de station / Emballages à usage unique (peuplier, hêtre…) / Entreprises de services d'entretien et de nettoyage du bois. *(Cf Tableau de synthèse de la concertation pour de 1ers éléments sur ces marchés cibles).*

Cibles / Bénéficiaires de l'action :

- Entreprises de la filière forêt – bois

Modalités et calendrier :

Etape 1 – Créer un centre de ressources au sein de Fibois AuRA pour l'accompagnement des entreprises, au service des interpros territoriales (réalisant l'accompagnement de proximité) et faisant le lien avec les partenaires *(2019-2020)*

- Recenser les dispositifs d'accompagnement et de financement existants et les études de marché réalisées.
- Assurer leur lisibilité et leur diffusion, notamment auprès des TPE / PME.
- Identifier les manques et favoriser l'émergence de nouveaux dispositifs adaptés.
- Envisager un dispositif spécifique pour la reprise d'entreprises (cf Transmibat de la FFB Occitanie).
- Identifier des projets de modernisation mutualisables et assurer la communication des besoins auprès des interprofessions territoriales avec le concours du centre de ressources.
- Encourager les retours d'expériences – Ex : Emobois, sur l'échange de données informatisées, avec présentation des résultats du test mis en place par Coforêt avec les scieries Blanc et Boissif lors du prochain groupe approvisionnement de Fibois (AAP Innovation 2018).
- Identifier un réseau d'experts (cabinets de conseil, bureaux d'études, consultants, structures d'accompagnement, etc.) sur les différentes thématiques recensées (process, numérique, ingénierie, juridique, financier, marketing et commercial, mécanisation, etc.) et mettre à disposition un annuaire de prestataires ressources + pré-calibrer des dispositifs d'accompagnement spécifiques aux enjeux de la filière bois + pré-négocier, grâce à la mutualisation de certaines phases, des prix attractifs.

Etape 2 – Etablir des passerelles avec les plateformes existantes de financement alternatif, régionales et nationales *(2020-2022)*

- Recenser les plateformes existantes, en lien avec la thématique forêt bois notamment.
- Les contacter et mettre en œuvre des partenariats.
- Flécher des projets existants / projets à coordonner vers les plateformes les plus adaptées.

Etape 3 – Réaliser des études de marchés complémentaires *(2020-2022)*

- En fonction de l'existant recensé en étape 1, lancer de nouvelles études de marché sur les manques identifiés.
- Mettre en œuvre leur réalisation en collaboration avec les acteurs de la filière pour garantir mutualisation et optimisation.
- Rechercher des modes de financements collaboratifs et alternatifs.
- Assurer leur diffusion.

Budget annuel et financement / Dispositifs financiers mobilisables :

- 3 ETP + 50 k€
- Dispositifs existants FEADER, Région, Etat (BPI), Départements

Objectifs quantitatifs et Indicateurs de suivi (/an) :

- Création du centre de ressources
- 100 entreprises accompagnées / an / IT et/ou Fibois AuRA
- Entreprises reprises : 3 à 5 / an
- Équipements mutualisés : 3 à la fin du contrat de filière

Partenaires à mobiliser :

- Interprofessions territoriales
- Auvergne Rhône-Alpes Entreprises + CCI + CMA + Pôles de compétitivité + Forinvest
- Etat + Région + DIRECCTE + ADEME + Fonds formation + BPI

Pilote : Fibois AuRA

Fiche Action - *ETF*

Nom Action : **SOUTENIR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX FORESTIERS ET LES TRANSPORTEURS**

Objectifs :

- *Créer un partenariat fort entre l'interprofession et la MSA.*
- *Garantir la représentativité des ETF / transporteurs aux niveaux local et régional.*
- *Développer un nouveau modèle économique.*
- *Améliorer les conditions de travail.*

Descriptif de l'action :

- **Faire reconnaître les interprofessions** comme référentes sur les questions ETF / EF par les MSA : avoir les listings, connaître les projets d'installation, etc.
- **Accompagner** les associations d'ETF à choisir et mettre en œuvre une organisation pérenne et permettant leur représentation.
- **Réaliser un état des lieux des modèles économiques** existants afférents aux différentes activités + **Expérimenter** en lien avec la filière amont une évolution des pratiques favorables à la situation économique des ETF + **Consolider la culture entrepreneuriale** et les compétences commerciales des ETF (formation, intervention, parrainage…).
- **Promouvoir** la coopération et la mutualisation entre les entreprises.
- **Favoriser** la mise en place d'un guichet unique d'aide aux ETF transversal (économique, social, technique) type « Passer le CAP » dans l'Ain.
- **Promouvoir** les démarches et outils de sécurité et accompagner la mise en place de nouveaux systèmes répondant à des besoins non couverts.
- **Améliorer** les conditions de travail des salariés + convention collective + relations avec les donneurs d'ordre.
- **Assurer** un suivi personnalisé de l'installation des ETF et transporteurs et développer le parrainage, portage salarial, etc.
- **Intégrer les places de dépôt** dans les PLU.

Cibles / Bénéficiaires de l'action :

- ETF (indépendants, chefs d'entreprises, salariés) + EF + Transporteurs + associations d'ETF

Modalités et calendrier :

Etape préalable - Organiser une rencontre au niveau régional entre Interpro / DRAAF / MSA *(Mi 2019)*

⇨ Négociation et officialisation par des conventions pour fin 2020.

Etape 1 - Mener une étude économique *(2019 - 2020)*

- Faire réaliser une étude du modèle économique collectif des ETF et transporteurs par des centres de gestion / comptables / experts économiques sur un échantillon.
- Etudier l'opportunité de mettre en place de nouvelles analyses technico-économiques de chantiers.
- Communiquer sur les résultats (Brève des bois / assos d'ETF / évènements / outils de com interpro).
- Mettre en place, sur la base des résultats de l'étude, des expérimentations locales (mutualisation salariale, élargissement d'activité, grilles plancher de prestations, etc.).
- Structurer un Observatoire économique sur la base des résultats de l'étude.

Etape 2 - Favoriser l'organisation des ETF *(2019-2020)*

- Présenter dans les associations d'ETF les enjeux de la représentation et les différentes typologies d'organisation existant ailleurs ou à imaginer (association régionale, syndicat régional, emploi partagé entre les associations, dédommagement, etc.)
- Organiser des rencontres entre les associations d'ETF
- Mettre en place une organisation pérenne avec des revendications et des statuts partagés
- Accompagner les ETF sur les sujets de l'installation, le parrainage, la formation, la sécurité, le partage d'informations, et promouvoir la mutualisation, etc.

Etape 3 - Mettre en œuvre un guichet unique de soutien aux ETF *(2021)*

- Mise en place par l'organisation régionale, en lien avec les partenaires et les associations locales.
- Accompagnement et suivi.

Budget annuel et financement / Dispositifs financiers mobilisables :

- 180.000 € / an
- Etude économique : 20.000 € (+ à renouveler tous les 2 ans pour suivi et évaluation)
- Etude technique chantier FCBA ?
- Financement : ADEV Bois (étude économique) + Etat / région / ADEME

Objectifs quantitatifs et Indicateurs de suivi (/an) :

- 1 rendu d'étude
- Les résultats économiques des entreprises dans l'Observatoire
- Les installations réalisées et suivies

Partenaires à mobiliser :

- MSA + DRAAF + associations d'ETF + DDT (PLU)

Pilote : Fibois AuRA avec l'appui des interprofessions territoriales